

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 732-02-2017**

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 juillet 2017, le conseil municipal a adopté le Premier projet de règlement 732-02-2017 intitulé « Règlement modifiant le Règlement de lotissement 649-10 afin de modifier la superficie et la dimension des lots dans la zone H-78 et de modifier la largeur de l'emprise d'une rue située dans cette zone ».

Cette modification a pour objectifs :

- 1) de réduire à 14,0 m la largeur minimale d'une emprise de rue dans la zone H-78;
- 2) de modifier la profondeur et la superficie minimales d'un terrain destiné à un usage « habitation jumelée »;
- 3) de modifier la méthode de calcul de la profondeur d'un lot.

**Zone visée :** H-78

**Zones contiguës :** H-74, H-79, P-7, H-75 et C-22.



2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 14 août 2017 à 19h à la salle Simon Lacoste à l'Hôtel de ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, Québec. Au cours de cette séance, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière durant les heures régulières de bureau.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**Donné à Saint-Amable** le 25 juillet 2017.

Geneviève Lauzière, L.L. B.  
greffière et sec.-trés. adj.